



PASS DÉCOUVERTE LECTURE

DEMANDE DE PRISE EN CHARGE D'UN ABONNEMENT DE LECTURE SCOLAIRE

Le CCAS de Douvres la Délivrande participe au financement des abonnements de lecture scolaire pour les enfants domiciliés et scolarisés dans une école maternelle ou primaire de la commune.

Le CCAS peut prendre en charge un abonnement de lecture scolaire jusqu'à 45€ par enfant, sous condition de ressources.

Vous pouvez bénéficier de cette aide si votre quotient familial Caf ou Msa est inférieur à 900€

Comment faire ma demande ?

- Compléter le formulaire de demande de prise en charge du Pass Découverte Lecture (ci-après)
- Joindre le formulaire de demande de prise en charge au formulaire d'abonnement remis par l'école
- Déposer le dossier complet à l'école avant le vendredi 16 octobre 2026.

Après étude de votre demande, le CCAS vous informera de sa décision par courriel ou courrier

Important : Les abonnements réalisés directement sur internet ne pourront pas être financés.

Pour toute information :

Contact : Stéphanie LEJEUNE - ccas@mairie-douvres14.com / 02 31 36 24 28

1 LE DEMANDEUR

Nom et prénom de l'allocataire Caf ou MSA

.....

Adresse :

14440 DOUVRES-LA-DÉLIVRANDE

☎ : E-mail :

2 N° ALLOCATAIRE CAF OU MSA (*) :

3 ÉCOLE FRÉQUENTÉE :

4 ENFANT POUR LEQUEL LE FINANCEMENT EST DEMANDÉ

** un formulaire est à compléter par enfant*

NOM-PRÉNOM Classe :

Signature du demandeur :